Aujourd'hui, comme au temps de Louis XIV, Versailles est un lieu de création contemporaine. Chaque année, un artiste de renommée internationale est invité à produire des œuvres exposées le temps d'une saison dans le Château et les jardins. En plus de cette exposition temporaire, certaines œuvres d'artistes contemporains font désormais partie intégrante du Domaine.

- INFORMATIONS PRATIQUES

Durée

Variable selon l'exposition

Consulter les horaires détaillés

Éviter les créneaux de forte affluence

Saison conseillée

Haute saison, d'avril à octobre

Lieux

Château et jardins

Renseignements

Secteur des publics spécifiques 01 30 83 75 05 ou via le formulaire de contact

Billet

Passeport 1 ou 2 jour(s) / billet Château

Accès au Château gratuit sur présentation de justificatif pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur

Voir les conditions de gratuité

Accès aux jardins gratuit pour tous sauf <u>les jours de Grandes</u>

<u>Eaux ou de Jardins Musicaux</u> (de fin mars à fin octobre, la
plupart des mardis, vendredis et week-ends) dans ce cas,
plusieurs possibilités:

- Si vous bénéficiez de la gratuité pour visiter le Château et le Domaine de Trianon ou que vous ne souhaitez pas les visiter :
 - achetez un billet Grandes Eaux Musicales ou Jardins Musicales ou Jardins et événement du jour seulement).
- Si vous ne bénéficiez pas de la gratuité pour visiter le Château et le Domaine de Trianon et que vous souhaitez les visiter :

achetez un Passeport 1 ou 2 jour(s) (accès complet au Domaine : jardins et événement du jour, château de Versailles, châteaux de Trianon et Domaine de Marie-Antoinette).

UNE EXPOSITION ANNUELLE ET DES ŒUVRES PERMANENTES

Foyer de création contemporaine au XVII^e et XVIII^e siècles, le château de Versailles renoue avec la création contemporaine depuis 2008. Chaque année, un artiste contemporain de renommée internationale est invité à produire des œuvres en résonnance avec l'histoire de Versailles et ses lieux exceptionnels, à la fois dans le Château et les jardins. Se sont ainsi succédés Jeff Koons en 2008, Xavier Veilhan en 2009, Takashi Murakami en 2010, Bernar Venet en 2011, Joana Vasconcelos en 2012, Giuseppe Penone en 2013, Lee Ufan en 2014, Anish Kapoor en 2015, Olafur Eliasson en 2016 et Hiroshi Sugimoto en 2018.

En parallèle, le château de Versailles s'enrichit régulièrement d'œuvres d'art contemporain permanentes, au fil des réaménagements intérieurs ou extérieurs.

LE PAVILLON DUFOUR

Depuis le premier contrôle de sécurité à la grille d'Honneur, vous pouvez commencer votre visite par l'entrée A et le pavillon Dufour.

Le <u>pavillon Dufour</u> tient son nom de l'architecte qui l'avait finalement réalisé entre 1814 et 1817, sur les plans dessinés par Gabriel en 1770. Pour mieux accueillir les visiteurs individuels (les visiteurs en groupe entrent par le pavillon Gabriel), le <u>pavillon Dufour a été réaménagé</u> entre 2011 et 2016 par l'architecte Dominique Perrault et la designer Gaëlle Lauriot-Prévost. Une grande vague dorée accompagne la traversée des visiteurs, éclairée par les nombreux lustres et leurs réflecteurs en pales dorées. Au sol, un parquet de lattes métalliques enchevêtrées revisite les complexes parquets de bois du Château.

Au sous-sol du pavillon Dufour, que vous traversez éventuellement avant de commencer votre visite du Château en passant à la consigne ou aux toilettes, ou que vous traverserez forcément à la toute fin de votre visite pour sortir du Château, ne manquez pas l'œuvre de Claude Rutault. Le dialogue entre marbre et peinture traduit la préoccupation de l'artiste de confronter le peint et le non-peint.

LE LUSTRE DE L'ESCALIER GABRIEL

Après avoir traversé la cour royale pour commencer le circuit de visite des Grands Appartements, vous pourrez observer le bas de l'escalier Gabriel. Cet escalier n'est accessible qu'aux groupes, vous pourrez néanmoins l'observer à nouveau au premier étage, depuis le salon d'Hercule, dont une porte donne sur cet escalier.

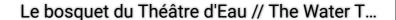
Depuis 2013, l'escalier Gabriel est illuminé par un lustre créé par les artistes contemporains Ronan & Erwan Bouroullec et réalisé par Swarovski. Le lustre est formé de trois cordes, chacune constituée de centaines de blocs de cristal illuminés par des LEDs qui diffusent une lumière douce et enveloppante. Ces immenses lignes souples forment un dessin organique régi par les lois de la pesanteur que chacun peut appréhender différemment et progressivement en empruntant les deux volées de marches de

l'escalier. Le cristal assure un lien avec le passé puisque, historiquement, l'ensemble des lustres de Versailles ont été confectionnés avec ce matériau.

RÉAMÉNAGEMENT DU THÉÂTRE D'EAU

Rendez-vous également dans les jardins pour découvrir le <u>bosquet</u> <u>du Théâtre d'Eau</u> [42 sur le <u>plan du domaine</u>] redessiné par Louis Benech et investi par les sculptures fontaines de Jean-Michel Othoniel.

Aujourd'hui se pose la question de la gestion des jardins et de leur entretien, notamment depuis la tempête de 1999 qui a fortement endommagé le Domaine. Si le choix porte souvent sur un retour à l'état qu'a connu Louis XIV, l'un des bosquets a fait l'objet d'une réhabilitation contemporaine. Créé entre 1671 et 1674, le bosquet du Théâtre d'Eau était l'un des plus riches conçus par Le Nôtre à Versailles, accueillant une scène et des gradins entourés de complexes jeux d'eau. Après sa destruction par Louis XVI, ses tracés sont simplifiés. En 2011, un concours est lancé pour donner un nouveau souffle à ce bosquet laissé à l'abandon. Le projet retenu est celui du paysagiste Louis Benech, associé, dans le cadre du 1% artistique, à l'artiste plasticien Jean-Michel Othoniel, qui invite le visiteur à une promenade dansante, inaugurée en 2015. Trois sculptures fontaines en perles de verre reprennent les chorégraphies mises en écriture par Raoul Auger-Feuillet pour Louis XIV. Dans ces écrins de divertissement que sont les bosquets, le roi danse à nouveau, sur l'eau.





Qu'est-ce que le 1% artistique?

Il s'agit d'une mesure pour soutenir la création et sensibiliser l'ensemble de la société à l'art contemporain, par la diversité des équipements concernés (bâtiments scolaires, commissariats, palais de justice...). Un dispositif législatif institue la création d'œuvre d'art contemporain pour chaque construction publique, création dotée d'un budget équivalent à 1% du budget hors-taxe de la construction. Initiée dès 1951 pour les établissements scolaires, cette mesure a été progressivement étendue à l'ensemble des constructions publiques et a donné naissance à plus de 12 600 œuvres.

Dans ce même contexte, Philippe Cognée a été choisi en 2009 pour réaliser une série de tableaux, lors des travaux dans le Grand Commun réservé à l'administration. *Echo* se compose de quarantequatre tableaux circulaires – des *tondi* – qui évoquent l'univers du Château à travers les détails de ses jardins et ses appartements. L'œil du peintre passe, traverse l'histoire, glisse de l'intérieur à l'extérieur, Versailles apparaît et disparaît alors dans la matière de la peinture. Placés côte à côte, ils constituent un ensemble aérien, « léger comme des bulles », qui évoque une constellation et raconte des histoires sur ce lieu de mémoire. Ces œuvres avaient été exposées au public pendant les travaux et ont fait l'objet d'un ouvrage aux Éditions Dilecta.

Vous avez bien mérité une pause déjeuner ou goûter!

- Plusieurs services de <u>restauration</u> vous sont proposés sur <u>l'ensemble du Domaine</u>.
- Les pique-niques ne sont pas autorisés dans les jardins de Versailles ; ils sont autorisés dans le Parc dans la <u>plaine Saint</u>
 Antoine (en direction de Trianon depuis le Château), ainsi qu'à <u>la pièce d'eau des Suisses</u> (en face de l'Orangerie, à l'extérieur du Domaine en passant côté ville par la rue de l'Indépendance Américaine ou côté Parc par la grille des Matelots).

Prolongez la visite!

S'il vous reste une demi-journée ou pour une autre visite :
 partez à la (re)découverte <u>du Château</u>, <u>des jardins</u> ou <u>des châteaux de Trianon et du domaine de Marie-Antoinette</u>, vous

- pouvez vous y rendre <u>en véhicule électrique</u> accessible aux personnes à mobilité réduite.
- S'il ne vous reste qu'une heure ou deux : profitez de l'une des expositions temporaires, ou encore suivez le parcours de la galerie des Carrosses.

CONSEILS DE VISITE

- N'hésitez pas à demander des conseils sur votre parcours au personnel de surveillance qui pourra vous faire accéder à certains espaces par des passages plus accessibles et interdits au grand public.
- Pour savoir quel est le meilleur moment pour visiter le Château, reportez-vous à la page d'accueil.
- Prudence, veuillez être attentifs aux pickpockets à l'intérieur et à l'extérieur du Château.
- Dans les salles, les photographies sans flash sont autorisées, les perches à selfie sont interdites.
- Des fauteuils roulants sont mis à votre disposition au Château.
- Deux points <u>Wifi</u> vous sont proposés gratuitement : dans <u>la</u>
 <u>cour d'Honneur</u> et à <u>l'entrée des jardins</u>. Profitez-en pour <u>télé-</u>
 charger les applications de visite du Château et des jardins.

Enrichissez vos découvertes

- Inscrivez-vous à une <u>visite guidée accessible</u> aux personnes en situation de handicap moteur.
- Pour la visite du Château, <u>l'audioguide</u> en 11 langues est gratuit et <u>se retire au début du circuit de visite du Château</u>. Son contenu est également disponible dans <u>l'application</u> <u>mobile</u>.
- Avec l'application « Versailles 3D », découvrez les maquettes
 3D du Château à différentes époques!



SAISON MUSICALE 2025-2026

Le château de Versailles accueille de nombreux opéras, concerts, soirées de gala et ballets dans quelques-uns de ses lieux d'exception dont l'Opéra royal et la Chapelle royale. Découvrez la programmation musicale de la saison 2025-2026 à Versailles.



SPECTACLES
LES GRANDES
EAUX ET LES
JARDINS
MUSICAUX

Du 1 avril au 31 octobre 2025, profitez des Jardins Musicaux et des Grandes Eaux Musicales dans les jardins et les bosquets ouverts pour l'occasion.



L'ART Contemporain à Versailles

Depuis plus de vingt ans, le château de Versailles ouvre ses portes à l'art contemporain, créant un dialogue entre patrimoine et création actuelle. Expositions temporaires, installations et œuvres pérennes transforment le lieu, offrant une nouvelle lecture de ses espaces et de son histoire. Cette rencontre entre passé et présent renouvelle le regard porté sur Versailles, soulignant toute la richesse et la diversité de ce domaine en perpétuelle réinvention.